

Compte rendu du Comité Technique Local (CTL) du 3 octobre 2017

Ordre du jour du CTL 3 octobre 2017

Points soumis aux votes :

- 1) Procès-verbal du 26 juin 2017
- 2) Aménagement des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Noirmoutier
- 3) Création d'une cellule CSP au sein de la Division du contrôle Fiscal

Points pour information :

- 1) Bilan de la campagne évaluation professionnelle 2017, gestion 2016
- 2) Recrutement volontaire service civique au 01/10/2017
- 3) Recrutement PACTE

Questions diverses

Ce CTL a permis de faire un premier bilan des différentes restructurations qui se sont déroulées dans le département telles le transfert du recouvrement des Trésoreries vers les SIP, la mise en place du SPFE, la fusion des deux SIE de La Roche Sur Yon, la création du PCR, le déménagement ou fermeture de Trésoreries...

Même s'il existe des disparités entre ces restructurations, on peut dénoncer l'empressement de notre administration à vouloir réformer coûte que coûte, ce, même si les applications informatiques ne sont pas prêtes.

D'autre part, certains aménagements immobiliers ont conduit des services à être implantés sur plusieurs étages (SPFE, PELP/PTGC...) ce au détriment des conditions de travail des agents. Cer-

taines restructurations ont été plus subies que souhaitées et effectuées sans véritable concertation des agents concernés et des usagers. Enfin, ces nouvelles structures ainsi créées permettent de supprimer encore plus d'emplois dans notre département.

Interrogé sur le sujet des restructurations à venir et notamment du **transfert des activités de recouvrement** de certaines Trésoreries mixtes vers leurs SIP respectifs, Monsieur Fuentès a déclaré y avoir mis un arrêt. En effet, il souhaite avant de prendre toute nouvelle décision mettre en place un audit sur le recouvrement tant au niveau des Trésoreries que du PRS (pôle de recouvrement spécialisé).

Aménagement des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Noirmoutier:

Ce changement d'horaires est dû à une vacance d'emplois et s'effectue à la demande des agents et du chef de service. Il sera applicable à partir du 1^{er} novembre. Ces nouveaux horaires conduisent à une ouverture hebdomadaire de 16h15 au lieu de 17h30 avant modification. Les représentants de **Solidaires Finances Publiques** se sont abstenus sur ce sujet lors du vote.

Lors du CTL, nous avons été informés qu'un agent stagiaire serait affecté sur ce poste en novembre. D'autre part, un emploi de cadre B est proposé pour cette Trésorerie au mouvement spécifique national de mars 2018.

Création d'une cellule CSP (contrôle sur pièces) au sein de la Division Contrôle Fiscal :

Ce sujet n'était pas prévu initialement et a été rajouté par Monsieur Fuentès à la demande des Organisations Syndicales.

Depuis le 1^{er} septembre, une cellule CSP existe bel et bien au sein de la Division Contrôle Fiscal. Cette cellule est actuellement implantée dans le Bâtiment C de la cité Travot et est composée de 2 EDR (échelon de renfort) et d'un



ALD (agent à la disposition). Elle vise à renforcer les cellules CSP du département et plus particulièrement celle de La Roche sur Yon.

Normalement, avant la mise en place de ce genre de structure, les représentants du personnel sont informés et doivent voter sur le sujet.

Pour le coup, la Direction a dans sa précipitation "oublié" de nous consulter.

N'ayant aucun documents à l'appui et étant mis devant le fait accompli, **Solidaires Finances Publiques** a voté contre la mise en place de cette cellule.

Bilan de la campagne "entretien professionnel 2017":

Il y a eu cette année 34 refus de participation à l'entretien soit 4,83 % (en 2016, 31 refus avaient été recensés pour 725 agents soit 4,27 %).

Il n'y a eu aucune mention d'alerte, ni de ralentissement de la carrière.

Au niveau des recours hiérarchiques, il y a eu 14 dossiers contre 25 l'an dernier.

Au niveau des recours devant la CAPL, il y a eu 1 dossier non défendu par les organisations syndicales chez les inspecteurs, 3 dossiers chez les contrôleurs (3 dossiers défendus par Solidaires) et 6 dossiers chez les agents (4 dossiers défendus par Solidaires).

Nous constatons cette année une baisse significative du nombre de recours, ce qui pourrait laisser penser que de plus en plus d'agents sont satisfaits de leur évaluation.

Mais, nous pensons plutôt que la procédure d'appel est devenue tellement lourde et chronophage que certains collègues abandonnent tout simplement l'idée de faire appel.

Au national, **Solidaires Finances Publiques** est intervenu sur le sujet et a demandé à la Centrale d'abandonner la phase de recours hiérarchique afin d'alléger toute la procédure.

Questions diverses :

- Installation du PELP :

Solidaires Finances Publiques a rappelé lors du CTL ce qu'il avait déjà dénoncé en groupe de travail CHS du 2 octobre, à savoir, une précipitation indécente lors de l'installation des collègues dans des locaux inappropriés (pour rappel : poids au sol autorisé bâtiment B cité Travot, aux alentours de 250 kg/m² jusqu'à 450 kg/m², locaux du

PELP bâtiment A1 cité Travot, 170 kg/m²). L'inquiétude est vive chez les agents. Des réponses sont attendues sur le sujet lors du CHS du 20 octobre (lors du CHSCT, l'administration a reconnu qu'elle était consciente du problème et qu'elle allait travailler sur le sujet en collaboration avec la Préfecture).

- Transfert du service des Ressources Humaines vers le CSRH de Saint-Brieuc au 1^{er} septembre 2018 :

Le Directeur souhaite conserver une équipe pour maintenir un contact local et ne pas se priver du savoir et de l'efficacité des personnels de RH.

- Transfert des recettes non fiscales au 1^{er} septembre 2018 vers le Maine et Loire :

Monsieur Fuentès ne souhaite pas supprimer de postes ou "brutaliser les agents" en les affectant malgré eux.

Sur ces deux derniers points, le Directeur regrette (compte tenu de sa date d'arrivée dans le département) de ne pas avoir pu défendre la candidature de la Vendée pour récupérer une de ces deux missions (les attributions étant déjà effectuées). Et nous donc !!!

D'autre part, notre Département ne pourra même pas accueillir un centre de contact faute d'avoir une surface de 500 mètres carrés d'un seul tenant disponible à La Roche sur Yon.

Compte tenu des annonces faites par le Directeur Général sur la remise en cause des mutations et des règles d'affectation, Solidaires Finances Publiques appelle tous les agents à ne pas travailler le 23 novembre, jour du CTR, et à se mettre en grève massivement.